Non-Adopté

PROCÈS-VERBAL DE LA 35^{ième} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC TENUE LE 6 JUIN 2009, À L'HOTEL AMBASSADEUR DE QUÉBEC De 9 h 00 à 15 h 00

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Madame Nathaly Roy, présidente du conseil d'administration, ouvre l'assemblée en remerciant les membres présents et en leur souhaitant la bienvenue. Elle réitère l'importance de l'assemblée générale et remercie les membres du conseil d'administration de leur engagement encore cette année.

Elle souligne que cette année, la Fédération célèbre ses 35 ans de lutte pour l'amélioration des conditions de vie des familles monoparentales.

2- VÉRIFICATION DU QUORUM

La liste officielle des présences indique que : vingt (20) associations ayant le statut de membre actif sont représentées ; le quorum de douze (12) étant atteint, l'assemblée générale annuelle peut être tenue. Cette assemblée est composée de trente-deux (32) délégués-es dont sept (7) sont membres du conseil d'administration.

Associations présentes et représentantEs :

Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais : Jean-Yves Lord

Association des familles monoparentales et recomposées de

St-Hyacinthe: Lucie Tétreault, Gaëtan Vallières, Andrée Normandeau

Association des familles monoparentales et recomposées La Chaudière : Brigitte Poulin, Danielle Veilleux

Association des familles monoparentales et recomposées La Relance : Nancy Labrie, Fabienne Gagné

Association des familles monoparentales ou recomposées La Source : Céline Fortier Bonjour Soleil, Regroupement des familles monoparentales et recomposées de la Vallée du Richelieu : Valérie Morier

Centre des familles monoparentales et recomposées de Québec : Alain Bilodeau, Ginette Boisvert

Centre haïtien d'action familiale : Marie-Suzie Weche, Josette Jacques, Natasha Defay Info-Éveil de la région de Matane (association de (ou des ?) familles

monoparentales et recomposées) : Michelle Bossé

L'organisme communautaire Horizon nouveau : Rosaire Pelletier

La Petite maison de la Miséricorde : Michelle Pelletier

Le SEP (Service d'Entraide Passerelle) : Laurence Lagouarde

Maison de la famille Contre Vents et Marées de Chandler : Danielle Martin Parents uniques des Laurentides : Nancy Desormeaux, Céline Charlebois

Parents-Branchés d'Alma: Micheline Bolduc, Sylvain Maltais

Re-Nou-Vie: Nancy Desnoyers, Véronique Mimeault

RePère: Mohammed Barhone, Richard Mercier

Réseau d'aide aux familles en transition (RAFT) : Nathaly Roy

Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie : Lucie Roch Sources Vives, familles monoparentales et recomposées : Johanne Dumais, Céline Payeur

Sont aussi présentEs, sans droit de vote :

Mesdames Nicole Lacelle et Julie Roy, Monsieur Lucien Therrien de RePère et Madame Michaelle Obas-Romain du Centre haïtien d'action familiale. Les membres du personnel du siège social : Sylvie Lévesque, directrice générale, Carole Benjamin, agente de liaison et de développement et Lorraine Desjardins, agente de recherche et de communication.

3- NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

06.06.09.01

Il est proposé par Nancy Desnoyers et appuyé par Michelle Bossé que Nicole Lacelle soit désignée présidente d'assemblée. Il est par la suite proposé par Gaétan Vallières et appuyé par Josette Jacques que Julie Roy assure le secrétariat pour l'assemblée. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4- PRÉSENTATION DES OBSERVATEURS-TRICES

La présidente d'assemblée informe l'assemblée qu'il y a deux observateurs-trices: Madame Michaelle Obas-Romain du Centre haïtien d'action familiale et Monsieur Lucien Therrien de RePère. Elle précise que ces personnes peuvent, avec l'accord de l'assemblée, avoir droit de parole et demande s'il y a des objections.

06.06.09.02

Il est proposé par Michelle Bossé et appuyé par Rosaire Pelletier que les observateurstrices aient un droit de parole pendant l'assemblée. Proposition adoptée à l'unanimité.

5- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Aiouts:

Deux points d'information sont ajoutés au point 16.

06.06.09.03

Il est proposé par Nancy Desormeaux et appuyé par Céline Charlebois d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. Adoptée à l'unanimité.

6- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 7 JUIN 2008

La présidente d'assemblée demande si les personnes présentes lors de l'assemblée générale annuelle de 2008 désirent apporter des modifications au procès-verbal déposé.

06.06.09.04

Il est proposé par Michelle Pelletier et appuyé par Michelle Bossé, que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 juin 2008 soit adopté tel que déposé. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008-2009

Madame Nathaly Roy nous fait part du mot de la présidente et laisse la parole à l'équipe de travail de la Fédération pour la présentation du bilan des activités. Les personnes présentes sont alors invitées à se regrouper afin de participer activement à cette présentation. Chaque sous-groupe se voit attribuer une partie du rapport et doit préparer une présentation de trois minutes.

Bravo à l'équipe de la Fédération!

06.06.09.05

Il est proposé par Michelle Bossé et appuyé par Josette Jacques que le rapport d'activités 2008-2009 soit adopté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8- PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2008-2009.

Madame Marie-Suzie Weche, trésorière, présente les états financiers.

06.06.09.06

Il est proposé par Marie-Suzie Weche et appuyé par Rosaire Pelletier que les états financiers de la FAFMRQ 2008-2009 soient adoptés tels que présentés. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9- PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009-2010

Madame Marie-Suzie Weche, trésorière, présente les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2009-2010 et répond aux questions.

10- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

La trésorière mentionne que la Fédération est très satisfaite de la vérification effectuée par la firme Morin, Desrochers et Beaulieu, située dans la région de Québec.

06.06.09.07

Il est proposé par Marie-Suzie Weche, appuyé par Nancy Labrie de reconduire la firme comptable Morin, Desrochers et Beaulieu pour l'exercice financier 2009-2010 au montant de 2,300\$. Adoptée à l'unanimité.

11- BILAN ET SUIVI DU CONGRÈS D'ORIENTATION D'AVRIL 2009

Le compte-rendu du congrès d'orientation tenu le 30 avril dernier est déposé scéance tenante et le bilan est présenté par mesdames Nathaly Roy et Laurence Lagouarde. Une période de questions et de discussion suit et les suites à ce congrès sont proposées. Les membres présents-es sont donc invités-es à répondre aux questions suivantes :

- En plus des membres actuels, qui pourraient être membre ?
- Toutes ces organisations devraient-elles avoir un poids relatif au plan des votes (pondération) ?

Une discussion est amorcée autour de la définition d'inclusion. Plusieurs indicateurs sont identifiés et un certain consensus semble se dégager pour qu'un mandat clair soit donné au conseil d'administration : la préparation de balises précises dans le sens de l'inclusion et de l'élargissement du membership.

Pour ce faire, les membres seront conviés à une assemblée générale spéciale à l'automne pour adopter ces nouvelles orientations en lien avec le mandat d'élargissement du membership.

12-PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRIORITÉS 2009-2010

Mesdames Lucie Tétreault, Nancy Labrie, Nathaly Roy, Lucie Roch et Monsieur Alain Bilodeau présentent les priorités proposées par la FAFMRQ pour l'année 2009-2010. Ces priorités sont les suivantes :

- 1- Suites du congrès d'orientation;
- 2- Monoparentalité : aspect social ;
- 3- Pauvreté, monoparentalité : aspect économique ;
- 4- Fonds publics/privés dans le domaine social;
- 5- Familles recomposées et fiscalité.

06.06.09.08

Il est proposé par Michelle Pelletier et appuyé par Michelle Bossé d'adopter en bloc les priorités 2009-2010. La proposition est adoptée à l'unanimité.

13-ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'élection et de deux scrutateurs -trices

06.06.09.09

Il est proposé par Jean-Yves Lord appuyé par Brigitte Poulin que Nicole Lacelle et Julie Roy soient nommées respectivement présidente et secrétaire d'élection et que Carole Benjamin et Lorraine Desjardins soient désignées scrutatrices. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

b) Explication des procédures d'élection Extrait des règlements généraux 3.2 Conseil d'administration

Art.22 Composition

Le Conseil d'administration se compose de 9 membres dont 8 proviennent des associations ayant le statut de membre actif plus le-la président-e élu-e par l'assemblée générale.

Dans le but de permettre une représentativité de l'ensemble du Québec, deux associations maximum par région* peuvent être élues au conseil d'administration

*On entend par région, les 17 régions administratives.

13.1-RAPPORT DES MISES EN CANDIDATURES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION

À la convocation de l'assemblée générale, il y avait quatre (4) postes à combler au sein du conseil d'administration.

Trois (3) candidatures en règle ont été reçues en date du 6 mai 2009. Il s'agit de :

- 1-Lucie Tétreault de l'Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe ;
- 2-**Lucie Roch** du Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie ;
- 3-Danielle Martin du Centre Vents et Marées de Chandler (Gaspésie).

Ces candidates sont élues par acclamation.

Au jour de la tenue de l'assemblée, un (1) poste demeure à combler.

La période des mises en candidatures est donc ouverte :

- 1. Monsieur Rosaire Pelletier de l'organisme Horizon Nouveau se propose ;
- 2. Madame Marie-Suzie Weche propose Madame Véronique Mimeault de Re-Nou-Vie :
- 3. Madame Nancy Desnoyers propose Madame Céline Fortier de l'Association des familles monoparentales ou recomposées La Source.

On procède à la fermeture des mises en candidatures. La présidente demande à chacune des personnes proposées leur intérêt à faire partie du conseil d'administration.

- ✓ Madame Céline Fortier accepte.
- ✓ Madame Véronique Mimeault refuse.
- ✓ Monsieur Rosasire Pelletier accepte.

Les candidatEs restantEs sont invitéEs à se présenter brièvement ; la présidente leur accorde deux minutes.

Le vote est demandé et la présidente, accompagnée des scrutatrices, procède au décompte des bulletins de vote et annonce le résultat.

Madame Céline Fortier est déclarée élue à majorité des bulletins.

La présidente informe les participantEs que selon les règlements généraux, le nombre de votes pour chacun des candidatEs ne peut être dévoilé à l'assemblée. SeulEs les candidatEs à l'élection peuvent y avoir accès. Elle précise aussi que ces bulletins seront détruits dès l'assemblée levée.

06.06.09.10

Il est proposé par Lucie Roch et appuyé par Nancy Desnoyers que les bulletins de vote soient détruits aussitôt l'assemblée levée. Adoptée à l'unanimité.

14- PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009-2010

La composition du conseil d'administration est la suivante :

- Madame Nathaly Roy à la présidence.
- Nancy Labrie de la Relance de Dolbeau (Lac St-Jean);
- Lucie Tétreault de l'Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe, (Montérégie) ;
- Marie-Suzie Weche, du Centre haïtien d'action familiale (Montréal) ;

- > Laurence Lagouarde de SEP (Montréal);
- Lucie Roch du Réseau d'aide aux familles monoparentales de l'Estrie (RAME) ;
- > Danielle Martin du Centre Vents et Marées de Chandler (Gaspésie);
- > Alain Bilodeau du Centre des familles monoparentales et recomposées de Québec
- Céline Fortier de l'Association des familles monoparentales ou recomposées La Source.

15- FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES 2010-2011

06.06.09.11

Il est proposé par Marie-Suzie Weche et appuyé par Michelle Bossé que la cotisation annuelle des membres soit reconduite de la facon suivante :

Pour les membres actifs :

Les associations ayant un budget global qui se situe entre 0 \$ et 50 000 \$ la cotisation s'élève à 25\$.

Les associations ayant un budget global qui se situe entre : 50 001 \$ et 100 000 \$, la cotisation s'élève à 50\$.

Les associations ayant un budget global qui se situe à 100 001 \$ et plus, la cotisation s'élève à 75 \$.

Pour les membres associés : la cotisation s'élève à 75 \$.

Pour les membres individuels : la cotisation s'élève à 30 \$.

La proposition de reconduction de la cotisation annuelle est adoptée à l'unanimité.

16-DIVERS

1)Rendez-Vous de la Solidarité 2009

Lorraine Desjardins explique brièvement le document concernant la consultation *Vers un 2ième plan d'action pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.*

2)Revendications CQMMF

Carole Benjamin fait un bref historique et nous présente les revendications principales de la Coordination pour 2010. Elle précise que cinq (5) revendications seront retenues : une (1) par champ d'action et une (1) pour les femmes autochtones. Jusqu'au 26 août, les membres de la coordination seront consultéEs afin de déterminer ce qui sera porté lors de la Marche de 2010

3) Proposition pour l'AGS de l'automne

Natacha Defay propose que Madame Nicole Lacelle préside et anime l'AGS de l'automne, la proposition est appuyée par Madame Josette Jacques.

17-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente demande la levée de l'assemblée.

06.06.09.12

Il est proposé par Marie Suzie Weche et appuyé par Fabienne Gagné que l'assemblée soit levée. La proposition est adoptée à l'unanimité. Il est 14 h 55.